SH98

INFORMATION PRODUIT

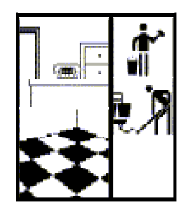
Ecolab sa
Doornveld, Industrie Asse 3, nr 11, geb 9
B-1731 Zellik
0032-(0)2-467 51 11
0032-(0)2-467 51 90

www.ecolab.com



Mistral

Nettoie-tout puissant et sain





- **Nettoie-tout puissant.**
- **Nettoie et dégraisse rapidement et profondement**
- **Dégage un parfum agréable de longue durée**

Domaine d\'application
Pour toutes les surfaces résistantes à l'eau p.e. sols durs, portes, fenêtres, carrelage, escaliers, armoires, etc... Produit idéal pour l'élimination de nicotine sur les murs et plafonds.

Mode d\'emploi
Diluer le Mistral de 50 à 200 ml par 10l d'eau, selon degré de salissure. Nettoyer la surface. Pour les souillures tenaces, utiliser Mistral pur. Bien rincer.

Composition
Déclaration d'ingrédients selon la recommandation CEE/89/542: 5-15% tensio-actifs anioniques, <5% phosphates, savon

valeur pH: 10



Description	Emballage	Réf
Mistral	12 X1L	***HE301710***
Mistral	2x 5 l	***HE301711***

Ecologie
Bien biodégradable.



1.IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification du produit:
Mistral
nettoyant universel

Identification de la société/entreprise:
Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L.
Havenlaan 4 Ravenshout Bed. 4 210
3980 Tessenderlo
Tél.: 013 670 511

Téléphone d' urgence :
Centre d'antipoison : Tél. : 070 245 245
Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L. : 24/24 : Tél : 013 670 670

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Indication des composants (conformément à la recommandation C.E.E. 89/542:

5 - 15 %: Tensio-actifs anioniques,

moins de 5%: Phosphates, savon,
autres composants: essence de pin

Indication des composants:
>5-15% alkylbenzol sulfonate
Symbole: Xn
R-Phrases: 22-38-41 EINECS: 246-680-4
>5-15% 2-butoxy-éthanol
Symbole: Xn
R-Phrases: 20/21/22-37 EINECS: 203-905-0
>1-5 % sodium alkyl ethoxy sulphate
Symbole: Xi
R-Phrases: 38-41 EINECS: polymer
>1-5 % pine-oil
Symbole: Xi
R-Phrases: 38 CAS: 8002-09-3

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

R 41: Risque de lésions oculaires graves.

4. PREMIERS SECOURS

après Inhalation:
Air frais.

après contact avec la peau:
Rincer à l'eau courante.

après contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec d'eau courante pendant 10 minutes. Appliquer un pansement avec de la gaze stérile. Consulter un ophtalmologiste.

après ingestion:

Boire 1 à 2 verres d'eau, une assistance médicale est immédiatement nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction utilisables appropriés

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

aucun connu

Risque particulier résultant de l'exposition au produit, en tant que tel, aux produits de la combustion, aux gaz produits:

aucun connu

Équipement de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Pas de mesure spéciale nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures de protection individuelle:

non applicable.

Mesures de protection de l'environnement:

Veiller à ce que de grandes quantités ne pénètrent pas dans les égouts.

Méthode de nettoyage/d'adsorption:

Diluer les résidus avec beaucoup d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Stocker selon la Législation de stockage en vigueur.
(NL: CPR 15-1, Vlaanderen: vlarem II bis)

Maintenir les emballages fermés hermétiquement et à l'abri du gel,

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures permettant la réduction de l'exposition:

Sans autre indication, voir point 7.

Valeurs limitées à contrôler sur le lieu de travail:
2 butoxy-éthanol : EINECS : 203-905-0
BE : exposure limit to chemical agents : 123 mg/m3
NL : MAC value TGG 8 hours : 100 mg/m3

Protection individuelle:
Protection des mains: gants de protection appropriés (nitril)
Protection des yeux: lunettes de protection

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme: Liquide
Couleur: brun
Odeur: parfumée

Valeur du pH: (à 10g/l H2O) (20 °C) 10,2

Sensibilité au gel: en dessous de -6 °C

Point d'éclair:
Absence de point d’éclair jusqu'à 100 °C.

Masse volumique: (20 °C) 1,047 g/cm3

Solubilité: (20 °C) miscible avec l'eau

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme

Matières à éviter:
aucun connu aux conditions normales d'utilisation

Produits de décomposition dangereux:
aucun connu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec les yeux:
Risque de lésions oculaires graves.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations concernant l'élimination:
Les tensio-actifs contenus dans le produit sont en moyenne biodégradables au moins de 90% selon l' ordonnance sur les agents de surface (Tensid. du 04.06.1986) de la législation portant sur les détergents et les nettoyants (WRMG)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L’ÉLIMINATION

Élimination possible en observant les prescriptions des autorités locales sur l'évacuation des eaux communales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Aucun danger selon les règlements RID/ADR, GGVS/GGVE, (Transport terrestre français - ADR), ADNR, IMDG, IACAO-TI/IATA-DGR.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage selon l'arreté royal réglementant la classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses en vue de leur mise sur le marché ou de leur emploi:

Symboles de danger:
Xi Irritant

Phrases R:
R 41: Risque de lésions oculaires graves.

Phrases S:
S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec d'eau et consulter un spécialiste.
S 39: Porter un appareil de protection des yeux / du visage.

Prescriptions nationales:

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.
R 20/21/22: Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 41: Risque de lésions oculaires graves.

NL : environmental classification system (ABM) : 11 B

Info:

Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L.
R&D
Havenlaan 4 Ravenshout Bed 4 210
3980 Tessenderlo
Tel : 00 32 (0) 13 670 612